



MAIRIE des CERQUEUX

2 et 4, rue du Vieux-Logis
49360

Téléphone 02 41 55 90 12
Télécopie 02 41 55 97 30

Conseil municipal

Séance du 08 octobre 2020

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard Joël, Balada Béatrice, Point Frédéric, Cillon Valérie, Rochais Alain, Vivion Jean-Philippe, Bâcle Marie-Josèphe, Defrance Nicolas, Sigonneau Sébastien, Rouillard Claude, Thomas Jean-Pierre, Testard Émilie

Pouvoirs : Louis-Marie Guetté donne pouvoir à Jean-Philippe Vivion, Michel Le Breton donne pouvoir à Béatrice Balada, Céline Thomas donne pouvoir à Valérie Cillon.

Finances

Admissions en non-valeur – Le conseil municipal décide d'admettre en non-valeur les sommes suivantes :

- ⇒ **304.27 €** - Cette somme correspond à des factures de cantine et accueil périscolaire dues par une famille. Cette créance est déclarée éteinte par la commission de surendettement des particuliers de la Banque de France
- ⇒ **26.55 €** - Cette somme correspond à 4 factures de cantine et d'accueil de loisirs dues par 3 familles et un reliquat de 0.50 € dû par la CPAM.

Versement d'un fonds de concours au SIEM - Le conseil municipal valide le versement d'un fonds de concours au SIEM pour les 6 opérations de dépannage effectuées entre le 01/09/2019 et le 31/08/2020. Le montant total des réparations s'élève à 2 294.80 € TTC. Le taux du fonds de concours est de 75 %. Le montant à charge la commune s'élève à 1 721.11 €.

Barème accueil périscolaire et de loisirs – Afin de répondre aux exigences de la Trésorerie, le barème de l'accueil périscolaire et de l'accueil de loisirs est légèrement modifié de façon à rendre le prix horaire divisible par deux. La modification prendra effet au 01/10/2020

Accueil périscolaire du matin et du soir :

Quotient familial inférieur à 600	2.88 €/heure
Quotient familial entre 601 et 900	2.98 €/heure
Quotient familial entre 901 et 1200	3.08 €/heure
Quotient familial supérieur à 1201	3.18 €/heure

Accueil périscolaire du mercredi et accueil de loisirs des petites vacances

Quotient familial inférieur à 600	1.16 €/heure
Quotient familial entre 601 et 900	1.26 €/heure
Quotient familial entre 901 et 1200	1.36 €/heure
Quotient familial supérieur à 1201	1.46 €/heure

Affaires sociales

Enfance - Une rencontre a eu lieu le 17 septembre 2020 avec le maire, l'adjoint aux affaires sociales et le personnel du service enfance pour rappeler les fonctions de chacun et faire une mise au point sur la répartition des tâches dans les différents services.

Concernant l'accueil périscolaire du mercredi, la commission a débattu sur la possibilité donnée aux enfants ayant des activités extérieures de s'absenter et de revenir en cours de journée. Un avis positif a été émis sur le fait que les enfants puissent s'absenter. Un courrier a été envoyé aux familles pour demander que horaires soient respectés et que les familles s'organisent pour que les enfants non autonomes soient gérés par leurs accompagnateurs et non par le personnel de petite enfance.

Depuis la rentrée, les enfants n'ont plus la possibilité de se laver les dents après le petit déjeuner alors que cela était mis en place jusqu'au moment de la crise sanitaire liée au Covid. Sauf avis contraire de la DDCS, la commission souhaite que le fonctionnement revienne comme avant le mois de mars.

Cantine - La loi Egalim oblige de suivre un cahier des charges avec un certain nombre de préconisations pour les cantines ayant plus de 200 repas par jour. Dans le cadre de la restauration mis en place avec le restaurant de la Petite Marmite, la commission juge

qu'il est difficile de contraindre le restaurant, alors que le service et la qualité des repas répond aux attentes des enfants et des familles.

Association des communes aux noms burlesques – Deux représentants de l'association sont venus présenter l'association et ses activités. La commission souhaite présenter le projet aux associations communales lors de la réunion du 13 novembre prochain avant de s'engager.

Éditions municipales – Pour cette année, la commission propose de faire le bulletin municipal selon le même principe que les années précédentes. A partir, de 2021, la commission propose de fusionner le Cerqueux-Infos et le bulletin municipal et de sortir 4 numéros : un à la fin de chaque trimestre. Un thème sera donné à chaque trimestre et les articles des associations seront répartis sur les 4 numéros en fonction de l'actualité (4 ou 5 associations par trimestre). Les associations seront informées lors de la réunion du 13 novembre 2020.

Affichage numérique – Une étude est en cours pour l'installation d'un écran d'information électronique en couleur (comme les panneaux publicitaires que l'on peut voir en ville ou le panneau d'information des communes de Vezins, La Tessoualle ou St Pierre des Echaubrognes).

Site Internet - Les membres de la commission vont aller visiter les sites des communes environnantes (AdC et autres) avant de se lancer dans des modifications.

Si on veut changer de concepteur et d'hébergeur, il faut, préalablement, établir un cahier des charges et recenser nos besoins et nos souhaits tant en matière d'informations que de graphisme ou de présentation.

Réseaux sociaux - La commission souhaite privilégier un seul réseau (Facebook) et l'alimenter régulièrement

Cérémonie des vœux du maire – La cérémonie des vœux aura lieu le dimanche 10 janvier 2021. Lors de la cérémonie sera dévoilé le gagnant du concours photo proposé aux enfants de la commune.

Développement du cadre de vie

Voirie

Aménagement et de stationnement : Les travaux sont quasiment terminés. L'aménagement au niveau de l'entonnoir rue Amand Michaud a été revu suite rencontre avec des riverains. Des places pour voitures ont été ajoutées sur la place du 11 Novembre, ainsi que rue des chênes et rue des bleuets.

Le marquage pour l'emplacement des poubelles devra être revu avec les responsables du service « déchets » de l'Agglomération du Choletais et les responsables de l'entreprise chargée de la collecte. L'emplacement des poubelles ne doit pas gêner la circulation.

Espace jeux du Champ Blanc et chemin de liaison rue St Jean /rue de St Aubin - Le devis de la société Nadia, d'un montant de 1 829.00 € € HT, pour l'achat de barrières est validé.

Station d'épuration - Des travaux sont engagés par l'ADC, la fin de chantier est prévue vers le 12 octobre 2020. Les travaux, qui sont entièrement assurés et financés par l'Agglomération du Choletais, consistent à la pose d'un dégraisseur et d'un débitmètre ainsi qu'à la sécurisation du site par la pose d'une clôture. L'objectif est d'améliorer la capacité de la lagune et de permettre l'urbanisation future.

Cimetière - Lors d'une prochaine réunion, un samedi matin, le sujet du Colombarium et Jardin du souvenir sera réétudié.

Espace devant mairie – Le responsable des espaces verts va proposer son projet lors d'une prochaine réunion ; il présentera également son projet pour les zones libres du champ blanc.

Enrobés - Une rencontre est programmée avec l'entreprise Bouchet qui a réalisé les enrobés du champ blanc, ceux-ci sont fendus et soulevés à différents niveaux de la rue.

Comptage des véhicules – Suite au comptage effectué par les services du Département sur la rue du Sacré Cœur, on dénombre 900 véhicules par jour dont 160 camions.

Bâtiments

Église – Les travaux de rénovation des pieds de mur de l'église par l'entreprise Ayrault pour un montant de 12 358.31 € TTC sont programmés pour la 2^{ème} quinzaine d'octobre.

Espaces de jeux - Aménagement devant salle cantine : les employés communaux ont rencontré Eden Com pour faire chiffrer le projet. Un entretien plus régulier du terrain de cross au Champ Blanc est demandé.

Mairie – Salle du Conseil – Électricité suite contrôle APAVE : Les devis seront revus en commission.

Salle St Jacques - Installation des protections des murs : devis en cours.

Salle de sport - Le mitigeur thermostatique pour les douches est H.S. Deux devis sont présentés, Cepy pour 1 689€ et PEM (qui a l'entretien de la chaudière) pour 1 109.61 €. Vu l'urgence le devis de PEM a été validé.

Illuminations de Noël - Le devis pour l'installation et la désinstallation des décorations de l'entreprise Guinefoleau Anthony d'un montant de 840€ TTC est validé.

Salle du Cormier - Suite au passage de la sté Dalkia-Cesbron pour le passage en mode hiver de la pompe à chaleur, un filtre sur la centrale de traitement de l'air est à changer. Un devis de 705.80 € est présenté. Suite à une négociation, la commission est en attente d'un nouveau devis.

Planning salle de sport – Seulement deux personnes étaient présentes pour la réunion relative à l'élaboration du planning.

Agglomération du Choletais

Mobilité –Monsieur Pierre-Marie CAILLEAU, Responsable de la mobilité à l'Agglomération du Choletais et Monsieur Marc DELAYER, Directeur Général des Transports Publics du Choletais sont venus présenter le service de transport au maire. Ils ont demandé de désigner un référent pour la mobilité. Mme Béatrice Balada est désignée comme personne référente.

Culture – M. Pelloquet, vice-président en charge de la Culture viendra visiter la salle des fêtes et la bibliothèque le mardi 13 octobre 2020. Valérie Cillon et Majo Bâcle seront présentes.

PLUI – La prochaine réunion aura lieu aux Cerqueux le 12/11/2020 pour étudier le volet « Habitat ».

Convention Territoriale Globale – Une réunion aura lieu à Cholet le jeudi 5 novembre à 20h00. Cette convention a pour ambition de :

- ⇒ Construire un projet social de territoire adapté aux besoins des habitants
- ⇒ Favoriser l'accès aux droits et aux services
- ⇒ Encourager la participation des habitants et dynamiser la vie sociale des territoires
- ⇒ Mieux coordonner et optimiser l'offre existante et la rendre lisible auprès des familles
- ⇒ Construire les coopérations entre la diversité des partenaires institutionnels et locaux.
- ⇒ Favoriser la transversalité
- ⇒ Valoriser les actions locales

Questions diverses

Commission Communale des Impôts Directs – Le conseil municipal valide une liste de 24 noms parmi lesquels le Directeur Départemental des Finances Publiques désignera 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

- | | |
|------------------------|------------------------|
| ⇒ VIVION Jean-Philippe | ⇒ GUETTÉ Louis-Marie |
| ⇒ COUSSEAU Michel | ⇒ HERAULT Christian |
| ⇒ BOTTON Bernadette | ⇒ VIVION Serge |
| ⇒ DUVEAU Jean-Yves | ⇒ HUMEAU Gérard |
| ⇒ CHUPIN Janine | ⇒ GIRARD Clément |
| ⇒ CAILLEAU Madeleine | ⇒ GIRARD Jean-François |
| ⇒ VERGNIAULT Jean-Luc | ⇒ ROUILLARD Claude |
| ⇒ GROLLEAU Jack | ⇒ BARBIER Daniel |
| ⇒ CHUPIN Guy | ⇒ PINEAU Bernadette |
| ⇒ HUART Ghislaine | ⇒ HERAULT Jean-Pierre |
| ⇒ BACLE Marie-Josèphe | ⇒ THOMAS Jean-Pierre |
| ⇒ ROCHAIS Alain | ⇒ DENIS Bernard |

La CCID intervient surtout en matière de fiscalité directe locale et :

- Dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation ou servant à l'exercice d'une activité salariée à domicile, détermine leur surface pondérée et établit les tarifs d'évaluation correspondants (1503 du code général des impôts (CGI)) ;
- Participe à l'évaluation des propriétés bâties (article 1505 du CGI) ;
- Participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties ;
- Formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (article R*198-3 du livre des procédures fiscales).

Son rôle est consultatif. En cas de désaccord entre l'administration et la commission ou lorsque celle-ci refuse de prêter son concours, **les évaluations sont arrêtées par l'administration fiscale.**

Règlement intérieur du conseil municipal – Le conseil municipal valide le règlement intérieur présenté par le maire.

Personnel communal – Mme Jeanne Suteau remplace Mme Géraldine Liska, bibliothécaire pendant son congé maternité. Mme Alexandra Maurille remplace Mme Dorianne Brémond, animatrice pendant son congé de maternité.

Familles Rurales – Le conseil municipal donne son accord pour que les loisirs créatifs aient lieu à la Salle St Jacques au lieu du local Familles Rurales afin de laisser plus de place aux participantes.

Fibre – Le maire donne le compte rendu de la réunion à laquelle il a assisté.

- ⇒ Anjou Numérique représente le Département
- ⇒ Anjou Fibre est chargé de la construction du réseau. Il sous-traite à différentes entreprises dont SMT qui réalise les travaux aux Cerqueux.
- ⇒ Anjou Fibre met le réseau à disposition des opérateurs.

Les travaux ont pris un peu de retard. Après l'achèvement des travaux, il y a un délai de 3 mois pour permettre aux usagers de choisir leur opérateur. En attendant, il convient de veiller au démarchage abusif.

Visite du Sous-Préfet – M. Mohamed Saadallah, Sous-Préfet de Cholet viendra aux Cerqueux le mardi 17 novembre 2020. De 14h à 16h, il visitera l'entreprise Pasquier puis il viendra visiter la commune et rencontrer les élus.

Elagage – Les travaux d'élagage ne sont toujours pas faits sur la route de la Foucherie.

Lotissement de la Hayère – Prévoir une modification des protections des arbres ou la suppression de certains arbres qui ne poussent pas. Tailler la haie à l'entrée du lotissement.

Plan d'eau du Cormier – En accord avec la commune, le taillage des roseaux est assuré par l'association La Gaule Cerquoise.

Prochaines réunions

Conseil municipal	Jeudi 12 novembre et jeudi 10 décembre 2020 à 20h30
Maire – adjoints	Mardi 3 novembre 2020 à 20h30
Affaires sociales	Mardi 20 octobre 2020 à 20h30
Développement du cadre de vie	Samedi 31 octobre 2020 à 10h00
Commission des finances	Jeudi 3 décembre 2020 à 20h30